



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

justice : budget

Question écrite n° 119112

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le principe de la responsabilité des magistrats voté récemment à l'Assemblée nationale suite à la commission d'enquête sur l'affaire d'Outreau. En effet, cette responsabilité des magistrats n'a de sens que si elle est accompagnée des moyens nécessaires à son application. Ainsi, ce principe de responsabilité doit avoir en corollaire la mise en place des moyens suffisants afin de ne pas faire porter sur l'individu la responsabilité de dysfonctionnements matériels de l'institution. En conséquence, il lui demande s'il envisage d'allouer les crédits supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de la justice.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119112

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2045